



École secondaire Louis-Philippe-Paré

235, boulevard Brisebois, Châteauguay (Québec) J6K 3X4

Téléphone : (514) 380-8899 – Télécopieur : (450) 692-0031

Site Web : <http://lpp.csdgs.qc.ca>

Courriel : lpp@csdgs.qc.ca

S'unir pour la réussite!



Le 29 juin 2018

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (RENTRÉE SCOLAIRE 2018-2019)

La fin de l'année scolaire 2017-2018 est déjà terminée et nous préparons actuellement la rentrée 2018-2019. Vous trouverez donc, ci-dessous, toute l'information relative à celle-ci.

1. Dernier bulletin

Vous recevrez, au plus tard en début de semaine prochaine, le dernier bulletin de votre enfant par courriel, s'il y a lieu. Celui-ci sera également disponible sur le portail **Mozaïk** pour les élèves ayant fréquenté l'école Louis-Philippe-Paré en 2017-2018.

2. Site Internet de l'école (lpp.csdgs.qc.ca)

Sous l'onglet « Parents/Rentrée scolaire », vous trouverez l'ensemble des documents suivants :

- **Calendrier scolaire 2018-2019;**
- **Fiche santé;**
- **Horaire de l'accueil technique** des 27 et 28 août ainsi que du 31 août et du 4 septembre (la remise des manuels et des cahiers d'exercices des maisons d'édition, l'attribution des casiers et la prise de photo pour la carte d'identité);
- **Liste des fournitures scolaires** (cartables, crayons, etc.) à se procurer pour la rentrée;
- **Liste des frais scolaires** (aperçu des coûts);
- **Procédure pour accéder au portail;**
- **Procédure pour les paiements en ligne.**

N.B. Les parents n'ayant pas accès à Internet peuvent se procurer ces documents à l'administration de l'école, du lundi au jeudi, de 7 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h, et les vendredis, de 7 h 30 à 11 h 30. L'administration sera fermée du 23 juillet au 3 août 2018 inclusivement.

3. Informations complémentaires

Assemblée générale et première rencontre de parents

L'assemblée générale des parents aura lieu le mardi 25 septembre 2018, à 18 h 30, afin d'élire les nouveaux membres du conseil d'établissement. À partir de 19 h 20 se tiendra la première rencontre de parents pour tous les élèves.

Cafétéria de l'école

La cafétéria de l'école sera ouverte dès le premier jour de classe et vous pouvez consulter le **menu** de celle-ci sur le site Internet de l'école, sous l'onglet « Élèves/Cafétéria ».

Carte d'identité

La carte d'identité est fournie gratuitement par l'école et elle sera remise à votre enfant vers la mi-septembre. Sur cette carte se trouve, entre autres, un logo identifiant s'il a payé la vie étudiante au montant de 30 \$ et le deuxième transport au coût de 24 \$. Après l'impression de la carte d'identité, si vous décidez de payer pour les activités de la vie étudiante ou pour le deuxième transport, des frais de 4 \$ vous seront facturés pour la réimpression de celle-ci.

Nous vous rappelons que le **code de vie**, au niveau vestimentaire, doit être respecté lors de la prise de photo prévue durant l'accueil technique. Par conséquent, le port du couvre-chef et de la casquette sera interdit, de même qu'une tenue décente et respectueuse sera requise.

Casier

Les nouveaux élèves doivent s'assurer d'avoir le nom d'un autre élève de l'école avec qui partager leur casier et de prendre entente avec celui-ci. Dans le cas contraire, un casier leur sera attribué avec un autre élève. Pour les élèves de la première secondaire au PÉI, les casiers seront attribués lors de la première journée de classe. Par conséquent, le 30 août prochain, les élèves devront apporter uniquement leur agenda et un crayon. Les tuteurs se chargeront d'expliquer la procédure pour apporter le matériel à l'école et le moment où ils devront le faire.

Cours d'été et reprise des examens du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)

Nous vous rappelons que les **cours d'été** auront lieu du 12 au 27 juillet 2018 inclusivement. Les reprises des examens du *MEES* auront lieu entre le 23 juillet et le 26 juillet 2018 inclusivement. Des cours préparatoires à ces examens seront offerts pour les élèves qui le désirent. Pour plus d'information, consultez le site Internet de l'école, sous l'onglet « Calendriers/Cours d'été » ou communiquez avec nous par téléphone en composant le (514) 380-8899, poste 8086.

Facturation

Celle-ci vous sera transmise par courrier électronique vers la fin du mois d'août ou elle vous sera remise lors de l'accueil technique et elle sera payable, lors de cette journée, en argent comptant, par carte de crédit, par carte de débit ou en ligne. Les parents désirant s'acquitter de la facturation avant l'accueil technique peuvent le faire en ligne : ce mode de paiement accélère grandement le temps d'attente, car vous n'avez pas à attendre au kiosque de paiement. Vous devrez alors vous présenter à la bibliothèque avec la preuve de paiement pour récupérer les cahiers d'activités.

Fiche santé (obligatoire)

Nous vous demandons d'imprimer la **fiche santé** qui se trouve sur notre site Internet, de la compléter et de la remettre lors de l'accueil technique.

Magasin scolaire

Les élèves des groupes de démarche éducative favorisant l'insertion sociale (DÉFIS) ainsi que le personnel et les clients du plateau SRSOR ont mis sur pied un magasin scolaire permettant l'achat de matériel scolaire usagé, en très bonne condition, à des prix très bas. Les élèves qui désirent se procurer un article scolaire peuvent se présenter en tout temps au local B-029.

Durant l'accueil technique des 27 et 28 août, un kiosque sera installé à l'entrée de la cafétéria pour les parents et les élèves qui désireraient faire l'achat d'articles scolaires à rabais.

Première journée de classe

La première journée de classe aura lieu le jeudi 30 août 2018 (jour 1), de 7 h 50 à 14 h 15, pour tous les élèves de l'école, à l'exception de ceux de la 4^e et la 5^e secondaire au Sport-études. Pour ces derniers, la première journée de classe ainsi que l'accueil technique (acquiescement de la facturation, remise des manuels et des cahiers d'exercices des maisons d'édition, l'attribution des casiers et la prise de photo pour la carte d'identité) auront lieu le 4 septembre 2018.

Transport

Le bordereau d'embarquement pour le transport scolaire sera envoyé par courriel, par le [Service du transport de la commission scolaire](#), vers la 4^e semaine du mois d'août. Il sera également disponible sur le portail, sous l'onglet « Dossier ». Les parents ne faisant pas partie de la liste de distribution le recevront par la poste.

Utilisation du deuxième transport scolaire et participation à la vie étudiante de l'école

Participation à la vie étudiante de l'école

Si votre enfant désire participer aux différentes activités offertes par la vie étudiante de l'école telles que les fêtes d'Halloween et de Noël, la semaine de théâtre, LPP en spectacle, Secondaire en spectacle, les concours du mois (chant, danse et le festival du printemps), les activités sportives du midi (conditionnement physique, musculation, hockey cosom, volleyball, soccer, basketball, etc.), le tournoi d'échecs, les tournois de génies en herbe, la radio étudiante, les divers comités, etc., le coût total est de 30 \$.

N.B.

- À défaut de vous prévaloir de ce service, votre enfant ne pourra avoir accès à l'entièreté de celui-ci.
- Pour vous prévaloir de ce service, vous devez avoir acquitté l'entièreté des sommes dues.

Utilisation du deuxième transport (lundi au jeudi)

Si votre enfant désire étudier à la bibliothèque, aller à des récupérations, participer ou s'impliquer à des comités ou à des activités parascolaires après 14 h 30, un deuxième service de transport est disponible au coût de 24 \$. De plus, ce service permet aux parents d'éviter de se déplacer à 16 h, advenant le cas où leur enfant aurait été convoqué en retenue, de 14 h 30 à 15 h 50.

Voici les municipalités desservies par le service du 2^e transport :

- Châteauguay;
- Léry;
- Mercier;
- St-Isidore;
- St-Michel;
- St-Rémi.

N.B. Pour vous prévaloir de ce service, vous devez avoir acquitté l'entièreté des sommes dues.

En vous souhaitant un très bel été!



Patrick Tremblay

Directeur

PT/jc

